

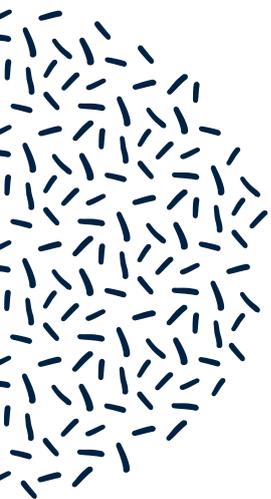
société des employés
de commerce

ensemble, façonnons l'avenir.



Digital Collaboration Specialist BF

Profil de la profession



Qu'est-ce qu'un-e Digital Collaboration Specialist?

En tant que Digital Collaboration Specialist avec brevet fédéral, vous soutenez la transformation numérique des entreprises et assurez sa mise en œuvre. A l'interface de la technologie, de la communication et des ressources humaines, vous accompagnez les collaborateurs-trices et les client-e-s dans l'utilisation des outils numériques et contribuez à l'amélioration de leurs compétences. Ce brevet fédéral convient particulièrement bien aux personnes issues du monde du commerce et de la gestion d'entreprise.

Domaine d'activité après la formation

Les Digital Collaboration Specialists planifient des solutions TIC dans le cadre de développements numériques et accompagnent la mise en œuvre de projets. Ils analysent les besoins des parties prenantes et, sur cette base, élaborent des procédures appropriées. Ils appliquent des méthodes adaptées aux différents projets, allant des techniques traditionnelles de gestion de projet aux approches les plus agiles.

Ils élaborent pour les canaux de communication appropriés des propositions qu'ils gèrent et dont ils déduisent, après analyse, les potentiels d'optimisation qui s'imposent. Ils élaborent également des directives relatives à l'utilisation des outils numériques et veillent au respect de celles-ci. Ce faisant, ils tiennent compte des exigences légales en matière de sécurité de l'information et de protection des données. Par ailleurs, ils organisent et animent des réunions et des ateliers en recourant aux applications TIC appropriées. Afin que les équipes soient en mesure de faire face au quotidien numérique, ils leur fournissent des conseils adaptés à leurs besoins, élaborent des documents pédagogiques et organisent des formations.

Au sein des entreprises, les Digital Collaboration Specialists accompagnent les processus de changement induits par la numérisation. En étroite collaboration avec la direction ou les équipes responsables, ils développent des mesures permettant de mettre en œuvre efficacement de nouvelles solutions techniques. Enfin, ils préparent des données et des informations destinées aux documents internes de l'entreprise (p. ex. rapports de gestion). Ils créent des modèles pour différents formats de médias, analysent les chiffres, visualisent les résultats, mettent en évidence les informations pertinentes et les présentent à l'aide d'outils et de méthodes appropriés.

En tant que Digital Collaboration Specialist:

- > Vous accompagnez et encouragez la collaboration numérique au sein de l'entreprise
- > Vous planifiez des solutions TIC et accompagnez leur mise en œuvre
- > Vous accompagnez les équipes dans l'optimisation de leurs processus de travail via les développements numériques
- > Vous formez des équipes à l'utilisation de produits et de plateformes numériques
- > Vous accompagnez les développements numériques et les mettez en œuvre
- > Vous préparez, visualisez et présentez des données

Quelles sont les compétences requises pour devenir Digital Collaboration Specialist?

Compétences opérationnelles

Planifier et mettre en œuvre des mesures TIC

- > Prendre connaissance des exigences des groupes d'intérêts et les représenter à l'aide de méthodes appropriées
- > Mettre en place des projets TIC à partir de modèles de procédure appropriés
- > Accompagner les projets TIC
- > Harmoniser les interdépendances des solutions TIC
- > Coordonner des solutions TIC pour un domaine d'activité
- > Gérer son propre domaine d'activité

Accompagner la collaboration numérique en entreprise

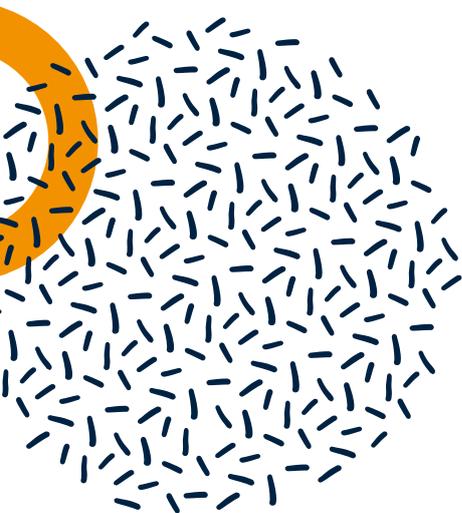
- > Analyser et optimiser la collaboration au sein d'une entreprise
- > Évaluer des canaux de communication numériques en vue de les introduire au sein de l'entreprise
- > Gérer et optimiser les canaux de communication numériques
- > Établir des directives relatives à l'utilisation d'outils numériques au sein d'une entreprise et veiller à ce que celles-ci soient respectées
- > Surveiller le respect des directives en matière de sécurité de l'information et de protection des données
- > Organiser et animer des réunions ainsi que des ateliers à l'aide d'applications TIC adaptées aux utilisateurs

Outiller les équipes

- > Conseiller les équipes sur l'utilisation des produits et des plateformes numériques et élaborer un concept de formation
- > Élaborer des offres de formation dans le domaine de l'utilisation des technologies numériques
- > Former les équipes à l'utilisation des produits et des plateformes numériques

Accompagner et mettre en œuvre les développements numériques

- > Rechercher les innovations et les tendances en matière de technologies numériques afin de définir les mesures pertinentes pour une entreprise
- > Analyser et évaluer les besoins de changement d'une entreprise liés à l'évolution technologique
- > Développer et mettre en œuvre en équipe des mesures de transformation numérique





Préparer, visualiser et présenter des données

- > Créer des modèles et des contenus pour différents types de médias
- > Analyser les données avec des outils appropriés et visualiser les résultats en fonction du groupe cible
- > Préparer et présenter des informations relatives à l'entreprise en fonction du groupe cible

Procédure d'examen

Examen oral reposant sur un travail écrit lié à un projet, qui aura été rédigé et remis au préalable.

Examen oral (1h)

- > Le travail écrit consiste à documenter un projet (partiel) mené dans le cadre de l'activité professionnelle des candidat-e-s. Au sein de leur organisation, ils analysent différents aspects liés à la transformation numérique et développent des mesures destinées à un secteur défini (par ex. leur propre équipe). Ils préparent les données nécessaires et présentent leurs résultats en les adaptant au groupe cible. La remise du travail écrit est suivie d'une présentation orale (15 minutes) et d'un entretien technique (30 minutes).
- > Les candidat-e-s traitent deux situations professionnelles décisives en termes de succès. Dans ce cadre, ils doivent montrer qu'ils sont en mesure de traiter ce type de situations correctement, de manière structurée et réfléchie.

Examen écrit (4h)

Les candidat-e-s traitent deux situations réalistes et proches de la pratique ainsi que plusieurs brèves études de cas. Les candidat-e-s montrent qu'ils disposent d'une bonne vue d'ensemble des possibilités techniques que permet la collaboration numérique et qu'ils sont parfaitement à jour en la matière. Ils montrent qu'ils connaissent les problèmes liés à la mise en œuvre de la collaboration numérique et qu'ils sont en mesure de les résoudre de manière innovante, durable et adaptée au groupe cible.

Durée de la formation

Préparation individuelle (divers prestataires dans toute la Suisse), deux à quatre semestres

Titre obtenu

Digital Collaboration Specialist avec brevet fédéral BF (Digital Collaboration Specialist, Federal Diploma of Higher Education)

Examen

L'examen professionnel a lieu chaque année et se déroule généralement sur deux jours (1 jour pour l'examen écrit et un jour pour l'examen oral).

Organisation responsable de l'examen

examen.ch

Conseils professionnels et témoignages

Conseils professionnels et témoignages disponibles sur secsuisse.ch et sur ict-formationprofessionnelle.ch



Profil de la profession

Digital Collaboration Specialist BF

Questions sur l'admission et l'examen

Examen d'admission individuel
(CHF 50.-):
[examen.ch](https://www.secsuisse.ch/examen.ch)

Des questions supplémentaires?

En tant qu'organe responsable de l'examen professionnel de Digital Collaboration Specialist BF, le département Formation de la Société des employés de commerce se tient à votre disposition.

[secsuisse.ch/dcs](https://www.secsuisse.ch/dcs)
formation@secsuisse.ch

+41 44 283 45 45

Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen, le travail écrit doit être remis dans les délais et dans son intégralité. Il faut en outre remplir l'une des trois conditions (A, B ou C) mentionnées ci-dessous.

Condition A: 2 ans d'expérience professionnelle dans l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) après l'obtention d'un:

- > CFC d'employé-e de commerce
- > CFC d'informaticien-ne
- > CFC de médiamaticien-ne
- > CFC d'opérateur-trice en informatique
- > ou d'un titre jugé équivalent.

Condition B: 3 ans d'expérience professionnelle dans l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) après l'obtention d'une:

- > maturité gymnasiale
- > maturité spécialisée
- > maturité professionnelle
- > ou d'un titre jugé équivalent.

Condition C: 4 ans d'expérience professionnelle dans l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) après l'obtention d'un:

- > CFC obtenu dans le cadre d'une autre formation initiale
- > ou d'un titre jugé équivalent

Perspectives professionnelles et de formation

L'obtention du brevet fédéral permet d'envisager de nombreuses possibilités d'évolution de carrière dans les domaines de la gestion de projet, des ressources humaines, du leadership, de l'informatique et de la gestion d'entreprise.

Frais de formation

Grâce au financement de la Confédération axé sur la personne, vous pouvez vous faire rembourser jusqu'à 50% de vos frais de formation continue. Assurez-vous que la formation envisagée figure bien sur la liste des cours préparatoires donnant droit à une subvention établie par le SEFRI.